

Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques

Section de la Sarthe

Comité Hygiène et Sécurité et Conditions de Travail du 31 mars 2015

Les points inscrits à l'ordre du jour sont les suivants :

1. Examen des registres SST (pour information)
2. Présentation des aménagements des postes de travail
3. Examen des accidents de travail (pour information)
4. Examen des fiches de signalement (pour information)
5. Présentation de la note d'orientation nationale (pour information)
6. Bilan du PAP 2013/2014 (pour information)
7. Présentation du DUERP (pour information) et avis sur le PAP 2014/2015
8. Modification des horaires d'ouverture : situation des CDFP de Mamers et de La Flèche (pour information)
9. Modification du règlement intérieur (RI) de la Trésorerie de Conlie (pour avis)
10. Conclusions du groupe de travail (GT) sécurité du 10/03/2015 (pour information)
11. Premières propositions d'actions suite à GT budget du 19/03/2015 (pour avis)
12. Calendrier des visites de sites (pour information)
13. Questions diverses

Lecture des déclarations liminaires : déclaration liminaire FO en annexe.

1. Examen des registres SST (pour information)

- La dématérialisation du registre SST doit être finalisé la semaine 14. Le registre sera accessible par la DIRCOFI et la DISI.
- Trésorerie de la Suze : l'accès handicapé est un projet qui dépend de la Préfecture. Par ailleurs, sur les sites appartenant aux collectivités territoriales, leur obligation d'adapter l'accès est établie sur une période de 3 ans. Nettoyage de la verrière demandé à la mairie.
- L'imposte permettant l'aération naturelle au sein des bureaux de la BCR est réparé.
- Le problème des marginaux s'installant au pied du CDFP semble insoluble. A défaut de devoir vivre avec cette nuisance, il est envisagé de déplacer la boîte aux lettres.
- Le Mans Agglomération : étude acoustique en cours pour améliorer l'aspect phonique de la réception.
- 1 fontaine à eau sur 2 est maintenue et le contrat de maintenance a été renouvelé .

2. Présentation des aménagements des postes de travail

- Nous sommes favorables à une dotation pour les aménagements urgents.
- Pour les personnes reconnues RQTH (reconnue qualité travailleur handicapé) des fonds sont accrédités.
- Les équipements de sécurité sur Mamers et La Flèche sont urgents. Les travaux fongibles entre DD-FIP et le CHS-CT seront exécutés avant la campagne IR pour Mamers et après étude sécuritaire pour La Flèche.
- Le fichier de suivi des travaux sera tenu en liaison avec le médecin de Prévention.

3. Examen des accidents de travail (pour information)

Suite à un accident de service, nous sommes intervenus pour rappeler que, dès lors que l'administration reconnaît l'imputabilité du service, la commission de réforme n'a pas à être réunie. En conséquence l'agent est en droit de communiquer l'attestation de prise en charge de la direction pour que le

praticien se fasse rembourser des soins. La direction fait appel à un expert pour examiner le devis. Nous avons demandé que le rendez-vous soit accéléré. Cependant, selon nous, ce recours à un expert n'a pas lieu d'être. Cela ressemble à une commission de réforme au rabais, un risque d'abus de l'administration.

Il est essentiel que nous soyons vigilants sur la reconnaissance d'accident de service .

4. Examen des fiches de signalement (pour information)

Le circuit de transmission des fiches de signalement doit être rappelé aux responsables d'unité. On constate une augmentation des fiches qui correspond à un climat malsain et une augmentation de l'agressivité des personnes . L'ISST reconnaît le bien fondé de l'utilisation des fiches de signalement.

5. Présentation de la note d'orientation nationale (pour information)

Nous sommes intervenus sur la nécessité de rapprocher les directives de la note d'orientation annuelle avec le DUERP/PAP établie par notre CHS-CT.

CMR : Les analyses amiante au service courrier de la DDFIP se sont révélées négatives. Le satisfecit de l'administration est loin de la réalité en matière de médecine de prévention. Les travaux du médecin de prévention concernent plus les sujets RPS que la médecine traditionnelle. Concernant les RPS, nous sommes intervenus pour dénoncer les commentaires désobligeants de la part des encadrants. Demande d'obtenir la nature des produits d'entretien utilisés par la société ONET.

6. Bilan du PAP 2013/2014 (pour information)

Recherche toujours en cours d'un nouveau local pour la trésorerie de La Ferté Bernard.

Sur un nombre de risques identifiés de 40, 24 ont été résolus et 16 restent à traiter. Le DUERP sera mis en ligne sur Ulysse. Nous reconnaissons l'excellent travail réalisé par l'assistant de prévention. Néanmoins, nous avons voté « contre » car les RPS ne sont toujours pas pris en compte.

8. Modification des horaires d'ouverture : situation des CDFP de Mamers et de La Flèche (pour information)

Sur les 2 sites, modification de l'organisation mettant les agents dans des positions inconfortables. Une information n'est pas suffisante, le CHS aurait du être consulté. Devant le fait accompli, nous déplorons qu'aucune évaluation des risques psycho-sociaux n'ait été faite. Nous avons appris qu'une application, ORCFA (volumétrie quotidienne de l'accueil), est utilisée sur le site de St-Calais.

11. Premières propositions d'actions suite à GT budget du 19/03/2015 (pour avis)

Le BOP (budget opérationnel préfectoral) 309 est un poste qui concerne les immeubles. Les sommes allouées dépendent des décisions préfectorales. Lorsque le BIL (bureau immobilier logistique) fait appel au CHS-CT pour obtenir une contribution relative à un immeuble, le CHS ne répond pas favorablement puisque ces dépenses ne sont pas de son ressort.

Total des dépenses déjà acté : 48 779 € (pour obtenir de plus amples informations, les représentants FO sont à votre disposition).

12. Calendrier des visites de sites (pour information)

Le DDFIP propose que le compte-rendu soit effectué par un membre de la délégation et un représentant de l'administration.

Le CHSCT s'est terminé à 13h 45. Les points 9, 10 et 13 sont reportés.

Vos représentants au CHSCT :

- Jean-Yves PERDRIAU Pôle CE Le Mans tel : 02.43.83.82.86

- Anne PUJOL Paierie Départementale tel : 02.43.77.18.71.

- Balf syndicale : fo.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr

- Site Web départemental FO-DGFIP / <http://www.fo-dgfip-sd.fr/072/>

**Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques**

Section de la Sarthe

**Comité Hygiène et Sécurité et Conditions de Travail
du 31 mars 2015**

Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Depuis plus de 10 ans, les orientations politiques ont conduit à une dégradation constante des conditions de vie au travail des agents de nos ministères : programmes de suppressions massives d'emplois, contraintes budgétaires accrues, restructurations incessantes.

Les « démarches » ou « plans stratégiques » mis en place dans les différentes directions des ministères économiques et financiers, la Revue des missions et la nouvelle Réorganisation Territoriale de l'Etat programmés ne font qu'amplifier le processus déjà engagé.

Aucune catégorie de personnel n'est aujourd'hui épargnée, comme en attestent les derniers résultats de l'observatoire interne, tout comme les divers rapports des acteurs de prévention.

C'est pourquoi, la note d'orientation 2015 ne doit pas être une finalité et que nous devons aller encore plus loin .

En effet, si la comparaison entre la fréquence des accidents et leur gravité (appréciée en durée moyenne des arrêts de travail) conduit à préconiser des actions de prévention des accidents ciblées, il n'en demeure pas moins qu'un bilan doit permettre d'envisager en amont des mesures de protection physiques et mentales des agents.

Par ailleurs, la prévention des RPS constitue un axe prioritaire du plan ministériel Santé, Sécurité, Conditions de travail. Or, nous n'avons toujours pas de bilan et de suivi fiable détaillant la situation des événements graves ou des actes suicidaires, et ce n'est pas la préconisation de stages de formation qui peut à elle seule répondre à la protection de nos agents.

Nous attendons donc avec intérêt ce bilan annuel SSCT élaboré par notre direction et particulièrement la partie consacrée à la préservation des risques psycho-sociaux.

Merci à vous